



N° D'IMPRIMÉ C68762359

PROCÈS-VERBAL  
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	05/12/2025	25058633
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ	
Défavorable pour défaillances majeures	<b>Défaillances majeures :</b> 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD	
(8) LIMITÉ DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ	04/02/2026	
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE	Contre-visite	
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	N° D'AGRÉMENT : S033C324 (9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD (3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262	
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR	N° D'AGRÉMENT : 033C1356 SIGNATURE :	
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation BB-241-VD (F) 19/10/2010 19/10/2010 Marque Désignation commerciale CITROEN DS3 (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF7SA8FP0AW576723 M1 VP Type/CNIT Énergie M10CTRVP0004148 ES Document(s) présenté(s)	
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	056201	
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE		
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :	
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :		

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-2.2 m/km		
Dissymétrie suspension ( $\leq 30\%$ ) :		3 %		1 %
Forces verticales :		698 daN		455 daN
<b>Frein de service</b>				
Forces de freinage :	284 daN		271 daN	180 daN
Déséquilibre ( $<20\%$ ) :	5 %		2 %	178 daN
Forces de freinage (efficacité) :	284 daN		271 daN	180 daN
Taux d'efficacité global ( $\geq 50\%$ ) :	79 %			178 daN
<b>Frein de stationnement</b>	Taux d'efficacité ( $\geq 18\%$ ) : 25 %			
<b>Émissions à l'échappement</b>	CO ralenti ( $\leq 0.3\%$ ) : 0 % CO ralenti accéléré ( $\leq 0.2\%$ ) : 0.11 % Lambda (0.97 à 1.03) : 1.013			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-1.0 %		+0.4 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	+0.4 %		-1.3 %	